

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Villemandeur (45700)

### Réponses de Catherine Adrien-Camus, au nom de la liste « Villemandeur avec Vous »

– le 24/02/2020 à 00:35 –

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan ne pourra se faire qu'en concertation avec l'agglo de nombreuses voies étant des voies d'intérêt communautaire

##### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

##### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

A voir avec les employés et techniciens municipaux

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Tel qu'il est précisé dans le manifeste.

Ce plan ne pourra se faire qu'au sein de l'agglo, de nombreuses compétences relevant de celle ci

##### Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de La Liberation, Avenue Henri Barbusse ; Rue de la Liberation

Là encore, ce sera fait avec l'agglo car les rues cités sont toutes des voies d'intérêt communautaire.

##### Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Domaine de Lisledon, Zone Commerciale Antibes, Lycee Durzy

##### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Rue de la liberation direction Montargis notamment.

oui, avec l'agglo

##### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du bourg en renforçant la signalétique et en communiquant sur les infrastructures mises en place afin d'éviter les conflits entre piétons et cyclistes

#### Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Liaison cyclables entre les zones d'activités d'Antibes et de Mandoria

Liaison cyclables entre la zone d'activité d'Arboria et le bourg de villemendeur

Là encore, ce sont principalement des voies d'intérêt communautaire, donc à faire avec l'agglo.

#### Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°11 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

A étudier avec soin et à faire avec l'agglo, de nombreux camions circulant dans l'agglo le faisant sur des voies d'intérêt communautaire

#### Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

OUI avec le concours de l'agglo et en tenant compte des réalités topographiques de nos rues

#### Action n°13 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Bourg et rues périphériques

#### Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. La Rue Chaintreau (rue de l'école des Catalpas) devrait être mise en sens unique

Il est à noter que la circulation de transit est peu importantes dans les quartiers résidentiels, et des actions seront évidemment mises en place dans la zone de l'école des catalpas

#### Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Il en existe déjà un dans la commune, nous comptons bien élargir les doubles sens vélo.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°16 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé en centre ville, dans les pôles d'activités., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Tout type de stationnement sécurisé, même autre que ceux prévus par la FUB pourront être mis en place

#### Action n°17 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Mettre idéalement en place des "abris" vélo, proposant des bornes de recharge pour vélos/trottinettes électriques, et permettant de garder la selle au sec en cas de pluie

#### Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Dans les écoles, gymnases, dojo, bibliothèque...

#### Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Concernant le stationnement vélo à la place du stationnement voiture, cela sera à étudier au cas par cas.

#### Action n°20 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

A voir avec l'agglomération car le PLUI de l'agglomération est actuellement en cours de rédaction

#### Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Malheureusement, les finances de la commune ne permettent pas pour l'instant ce type d'aide. Mais si cela devait changer en cours de mandat, nous réexaminerons tout cela

#### Action n°22 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

#### Action n°24 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Les finances de la commune ne le permettent pas; Néanmoins, nous pouvons faire appel à des associations locales, à la MAIF prévention et à la gendarmerie pour assurer une certaine forme d'apprentissage à l'école.

#### Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

cela sera mis en place sur des espaces déjà existants

#### Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

A titre personnel, j'ai fait mes déplacements quotidiens à vélo pendant presque 20 ans de même que toute ma famille, et quand ce n'est pas à vélo, c'est souvent à pied!

#### Action n°27 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Cela ne se fera pas pour les livraisons de repas à domicile, mais en revanche nous souhaitons proposer à la police municipale de s'équiper en VTT pour faire des rondes dans certains quartiers périphériques où il y a de nombreux chemins ou bien pour faire de la prévention devant les établissements scolaires.

**Action n°28 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Action n°29 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

en concertation avec les associations de parents d'élèves

**Action n°30 : je m'engage**

Créer une "fête du vélo".

Ca ne sera pas forcément une fête uniquement du Vélo, mais il est certain que le vélo sera associé à plusieurs événements festifs

**Action n°31 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

oui sur les aménagements cyclables, mais dans la mesure de la disponibilité de notre police municipale qui n'est pas très nombreuse.

**Action n°32 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Commentaires généraux**

J'ai utilisé mon vélo pour aller au travail pendant presque 20 ans y compris quand j'habitais Paris. J'ai également beaucoup pratiqué le VTT de loisir. Je suis donc très sensibilisée à toutes les problématiques de l'utilisation du vélo, de sa sécurité. le plan vélo communal doit s'inscrire dans un plan vélo plus large au niveau de l'agglo, et je serai attentive à faire avancer cet aspect des choses au niveau des conseils d'agglo. Pour ma part, je pense que le vélo s'articule aussi avec les problématiques d'environnement, de lien social, de sortie de précarité et de respect de la nature, pas seulement parce qu'il contribue à la diminution des gaz à effet de serre, mais aussi parce qu'il propose un mode de déplacement beaucoup moins cher. Par ailleurs, réparer, rénover des vélos, le tout localement peut également contribuer à sortir certaines personnes de la précarité, leur permettre, qui sait, de retrouver un emploi puisqu'elles auront de nouveau un moyen de déplacement. Ce plan est bien entendu à mettre en place sur toute la durée de la mandature municipale et à faire évoluer en fonction des changements législatifs éventuels